



HAL
open science

Thézy Glimont un candidat sanctuaire? Avancée des travaux et état de la réflexion

Yves Le Bechenec, Stéphane Frère

► **To cite this version:**

Yves Le Bechenec, Stéphane Frère. Thézy Glimont un candidat sanctuaire? Avancée des travaux et état de la réflexion. Sacré science!, 2013, Amiens, France. halshs-02426683

HAL Id: halshs-02426683

<https://shs.hal.science/halshs-02426683>

Submitted on 2 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"Thézy Glimont un candidat sanctuaire ?
Avancée des travaux et état de la réflexion"

Yves Le Béchenec : Amiens Métropole
Service d'archéologie,

Stéphane Frère : INRAP, MNHN, CNRS,
UMR 7209

« Ils massacrent les bestiaux dans les temples, bien
loin d'en faire des sacrifices réguliers »

Tite Live *Hist. Rom.* XLI, 18,

A Thézy-Glimont (80) une opération préventive, menée durant l'hiver 2012/2013 par le service d'Archéologie d'Amiens Métropole livre, sur 2 hectares, les vestiges d'une partie d'un site hors norme. Dans l'extrémité d'un très grand enclos daté par C14 du La Tène C, 16 silos voisinent avec, 17 fosses quadrangulaires. Ces fosses regroupent plus d'une soixantaine d'individus majoritairement déposés intacts. Les plus anciennes sont datées de la fin de La Tène C et recoupent partiellement les silos. Dans les grandes fosses, 30 bovidés, 11 équidés, huit hommes et trois suidés ont été dénombrés lors de la fouille. Le dépôt animal le plus récent est daté de l'horizon de la Guerre des Gaules.

Ces vestiges coïncident, à 200 mètres de là, mais toujours dans l'enclos, avec un quadriportique ayant abrité des armes de La Tène C2 finissante et des demi-produits de métallurgie. Plusieurs phases de petits bâtiments romains sur solins de craie sont inscrites dans la continuité spatiale de cet ensemble. Le ferrailage du mobilier métallique et l'arrachage des derniers poteaux n'interviennent que durant le Haut-Empire.

Ce site offre une rare occasion d'observer la grande périphérie d'un enclos à armes. Les dépôts animaux, dont l'étude de "post-fouille" n'a pas encore débutée, soulèvent de nombreuses interrogations quant à une éventuelle signification rituelle. Il s'agit avant tout, ici, de témoigner, dans ce travail préliminaire, des différentes observations réalisées lors de la fouille et de présenter les choix méthodologiques retenus lors l'enregistrement des observations de terrain portent sur ces dépôts multiples.

Même si l'ensemble des vestiges révèle des activités peu courantes, telles que celles attendues dans un « sanctuaire » ou une « place publique » occupée durant plus de trois siècles, il ne sera pas question de trancher quant à une éventuelle pratique à caractère rituel, avant l'achèvement des études en cours, la compréhension de ces gestes passant tout autant par une analyse fine de l'organisation des indices archéologiques que par l'examen des squelettes (Méniel, 1997 ; Lepetz, Van Andriaga, 2008).

Localisation

A 10 kilomètres à l'est d'Amiens, sur la rive droite de l'Avre, affluent de la Somme, une zone pavillonnaire a été fouillée préventivement entre le premier novembre 2012 et le 13 mai 2013. La fenêtre d'observation, de 2 hectares, résulte d'une prescription du Service Régional de l'Archéologie de Picardie (suivi Didier Bayard).. Elle fait suite à un diagnostic réalisé en juillet 2012 par Amandine Dubois, sur une superficie totale de 5 hectares.

Le site est installé à l'entrée du méandre de Boves, en aval de la confluence entre la Luce et l'Avre. Les occupations humaines se développent sur des craies à l'altitude moyenne de 50 m ngf, en contrebas d'un plateau qui culmine à 115 m ngf. L'extrémité ouest du projet d'aménagement se cale sur une limite parcellaire ancienne. Elle reprend une haie d'arbres encore attestée au début de l'époque moderne, dernier vestige d'un chemin. Cette limite de parcelle épouse une forme du relief connue sous le nom de « vallée de Corbie ». Cette vallée sèche, orientée pratiquement nord-sud, est orthogonale au cours de l'Avre. Le tracé de cette petite vallée sèche relie en pente douce le fond de vallée au plateau. Il offre ainsi un passage aisé au travers de l'abrupt tombant du plateau qui marque

le côté nord de la vallée de l'Avre. Le modelé est peu marqué dans ce fond de vallée de genèse essentiellement quaternaire. Il suffit néanmoins à individualiser une petite éminence taillée dans des craies fortement gelifractées.

L'opération est de ce fait située sur le flanc sud-est d'une petite butte exondée, en fond de vallée. La lecture actuelle de la situation est compliquée par la présence, au sud de la fouille, du remblai d'une voie de chemin de fer. Il isole l'opération du cours de l'Avre et du village actuel de Thézy. Nous ne pouvons donc pas observer, au sud, la relation du site à l'eau et au marais qui caractérise le bord de l'Avre, ni, au sud-ouest, l'espace d'habitat possible, celui sur lequel se développera au Moyen Age une église et une maison forte avant l'abandon à l'époque contemporaine du village de Glimont.

Contrôlant une confluence, celle de la Luce et de l'Avre et cerné au nord par le tracé probable de la voie Amiens-Reims par Braine et Soissons, le site paraît inscrit dans des réseaux de circulation terrestres et plus particulièrement fluviales. L'Avre sera naviguée jusqu'à l'époque moderne et constitue un accès plus rectiligne que le fleuve vers la vallée de l'Oise. Il est à noter que cette situation restera marquée, dans le temps, par la présence de nombreuses limites territoriales. Aujourd'hui encore, elle correspond aux confins vers l'Est du territoire d'Amiens Métropole.

Éléments de chronologie et principales structures

À la date du colloque, l'étude des données collectées lors de la fouille n'avait pas encore débuté. L'étude des ossements animaux est attendue pour 2015, celle de la céramique devant s'achever au moment de la mise sous presse. Les données de ce texte sont donc des réflexions initiales issues de l'enregistrement brut des données ainsi que du traitement de la documentation graphique, il ne s'agit nullement de conclusions englobant l'ensemble des données exploitables.

Comme cela est souvent le cas en Protohistoire, aucun des sols de circulation de ce site n'est conservé. La documentation ne provient donc que de remblais de nature variée dans des structures en creux, toutes fortement érodées. Le faible nombre de relations stratigraphiques entre structures, qui témoigne d'une occupation rurale de grande superficie, oblige à une certaine prudence quant aux datations des structures. Celles-ci reposent donc sur la typo-chronologie du mobilier et sur les fourchettes de probabilité des datations C14.

Par ordre chronologique, la structure la plus ancienne est un fossé de type parcellaire, d'une largeur maximum conservée inférieure à 1,8 m. Il a été observé sur 151 m. Toutefois l'observation est incomplète. En effet ce fossé se développe vers le sud sous une route actuelle. Vers le nord, son tracé a été totalement curé à plusieurs reprises au premier et deuxième siècle de notre ère. Prélevé et isolé dès la fouille, un os de bovidé a été soumis pour datation, au laboratoire Beta analytic. Le contexte est celui des vases du fond de fossé. L'os est daté entre 275 et 250 av. JC Cal. à 2 sigma (analyse n° beta-387262). Cette date n'est pas en discordance avec l'analyse stratigraphique, même si celle-ci est très peu riche en relations. Par ailleurs, ce fossé est pauvre en mobilier. Enfin rappelons que la chronologie absolue des dépôts dans des fossés parcellaire ouverts relève souvent de la gageure.

Les silos

Plus riche est en revanche le dossier des 16 silos qui parsèment l'extrémité ouest de la zone d'étude. De tailles variées avec des profondeurs conservées allant de moins de 1 m à plus de 2,30 m, ces silos sont épars et ne paraissent pas former batterie. Le sol érodé ne permet pas de proposer dans l'état d'association avec des structures bâties, du moins si elles ont existées. Les remplissages majoritairement détritiques, sombres et humiques n'ont pas accueilli les fruits du creusement des silos suivants, probablement trop éloigné. Seul un de ces silos possède une relation stratigraphique. Quatre en revanche tutoient le fossé initial, un se situe à l'extérieur de l'enclos. Le mobilier associe ossements animaux, tessons de céramique, fragments de meules tournantes, quelques pièces d'armement, de parure et une monnaie. Les fragments d'os animaux sont nombreux (plus de 13 000 restes), de même que la céramique (4 500 tessons), toutefois le mobilier se concentre dans quelques structures et en particulier dans le silo de grande dimension 1506 au fond duquel a été exhumé un *umbo* à ailette

rectangulaire courtes. Bien que fortement érodée, cette structure livre à elle seule plus de 1000 tessons et près de 750 fragments osseux animaux.

Le poids moyen des ossements issus des silos semble, à l'éclairage des premiers résultats, plus élevé que sur les sites d'habitat contemporains. Le poids moyen des restes déterminés est supérieur à 20 grammes, soit près de 4 fois supérieures à celui observé, par exemple dans les structures en creux de la bourgade protohistorique de Bobigny accueillant des rejets caractérisés comme relevant de l'alimentation (Frère, non publié). La céramique des silos, dont l'étude sera confiée à Amélie Corsiez, se caractérise, en première analyse, par l'absence de restes d'amphores. En second lieu, ce qui caractérise ce lot est la forte domination de la céramique modelée fine. Les décors de lignes polies sont largement présents. Les jattes sont toutes de types « à fonds soulevés ». Plusieurs vases et la grande majorité des rares vases de conservation présents dans différents silos ont des pâtes à nummulites. Ces productions évoquent de possibles approvisionnements à moyenne distance (forêt de Compiègne, depuis l'amont de la vallée de l'Avre). Le reste du corpus est constitué de vases de cuisson, là aussi avec une forme très dominante et répartie sur la majorité de silos.

Plusieurs fibules de schéma La Tène 2 à deux fois deux spires et pieds rabattus sur l'arc, un fragment de bracelets à côtes, en verre bleu cobalt, à filets blanc de type HAE 7C série 18 à côtes (Roland, Clesse 2014), 3 bracelets en lignite dont un gravé, complètent le tableau de la parure. Une bouterolle fine sans ajours, un peigne en bois de cerf, probablement à usage textile et un fragment de barre à douille diversifient cet inventaire sommaire. L'absence de vaisselle de conservation, la faible fragmentation des os animaux et d'une partie de la vaisselle, se conjuguent à l'absence de traces de bâtiment individuel pour offrir une image différente de celle issue des habituels assemblages associés à des habitats. Ces particularités traduisent-elles une localisation qui pourrait se situer à la marge des habitats se développant alors se vers le sud ? Reste à intégrer à ce tableau la découverte d'un quart de statère, appartenant à une des classes anciennes de la série « à la fleur ». Le corpus de monnaies en or découvertes en fouille pour le III^e siècle reste trop limité aujourd'hui pour pouvoir apprécier le rôle réel de ces monnayages dans une éventuelle structuration des échanges. La présence de cette monnaie doit, là encore, pousser à la prudence quant à l'interprétation du statut du site, mais achèverait de placer ces silos dans les années 250-200 av-JC.

Les dépôts animaux

La découverte la plus marquante est le contenu des 17 grandes fosses quadrangulaires à fond plat que les premières datations C14 placent réparties entre les années 180 et 50 Av_ JC. Pour 8 d'entre elles, elles associent un homme et des animaux et pour les autres uniquement des animaux (fig 2). Seuls des animaux d'élevage sont présents. Le panel s'étend de la fosse TGV1135 (fig. 3) qui présente un homme, un équidé, quatre bovidés et un suidé, à la fosse TGV1224 (fig. 4) qui elle livre trois bovidés. Les animaux sont déposés à priori intacts et directement sur le fond de fosse, à l'exception des trois suidés qui eux ont tous fait l'objet d'un prélèvement de la tête et des bas de pattes. Aucun indice ne permet actuellement de penser qu'il y ait pu y avoir plusieurs niveaux de dépôts, mais on ne peut l'exclure. Aucune de ces fosses n'en recoupe une autre, même quand elles sont très proches. Ceci pourrait traduire l'existence d'un marquage aérien.

Les fosses sont installées sur le pied la petite éminence précédemment décrite. Elles occupent préférentiellement la courbe actuelle des 46.20 m NGF. Leur profondeur conservée varie de 0,10 m à 0,70 m. L'état de conservation des individus anciennement déposés est donc avant tout lié à l'érosion des fosses. Cette érosion est délicate à mesurer et nous ne savons pas quels en ont été les rythmes et les moteurs. Tout au plus nous pouvons nous féliciter qu'aucun des nombreux obus allemands de petits calibres qui se sont abattus en avril 1918 sur la tranchée française distante de moins de 20 m n'ait endommagé une des fosses.

Les os animaux sont globalement en bon état de conservation même si les crânes ont beaucoup souffert d'un sédiment majoritairement composé d'un fracas de craie. En effet, un remblai de craie, sans doute issu du creusement, vient recouvrir les cadavres conservant les connexions en position anatomique d'origine. Ni les os, ni les parois ne paraissent pas avoir été exposées aux intempéries, du

moins la surface de l'os n'en porte pas de stigmates. Aucun indice probant ne permet de restituer un coffrage à ces fosses.

Les creusements sont globalement quadrangulaires, à parois verticales, fond plat et angles adoucis. Cependant, leurs tailles varient en longueur comme en largeur. Il ne paraît pas exister de relation entre le nombre d'animaux et la taille de la fosse. Au regard de la fenêtre prescrite, les structures paraissent se répartir le long du fossé 1151. Elles en ont globalement l'orientation sud-ouest/ nord-est. Le fossé échappant des limites de l'opération au sud, il est donc fort possible que d'autres fosses existent dans cette direction qui est également celle du futur village de Glimont.

Les animaux sont déposés avec soin dans un souci d'effet de file et pour reprendre l'expression de Patrice Méniel pour Vertault (Jouin, Méniel, 2001), ils semblent se présenter à nous comme un « cortège ». La majorité des animaux ont la tête vers le sud-ouest, sans que cela soit une règle absolue. Les 8 hommes sont de grands adolescents ou de jeunes adultes. Six d'entre eux sont bien conservés, les autres ont été largement endommagés par l'érosion. Pour les six conservés aucune trace de traumatisme n'a été observée. Aucun homme n'est au centre du cortège formé par les animaux. Ils sont au début ou à la fin de cette « procession ». Ils sont posés sur le ventre ou sur le dos et un est sur le côté, mais toujours dans un désordre apparent. Ces positions contrastent avec les habituelles positions des inhumations de la période. Cependant, les officiants semblent avoir pris soin à ce que tous les individus aient au moins un contact physique avec les autres. La structure la plus emblématique pour l'organisation du dépôt est aussi la fosse la plus ancienne (TGV1249). Elle est datée par C14 entre 200 et 180 av-JC (beta340011). Elle offre la vision d'un équidé et d'un bovidé en contact avec un humain. Ils sont déposés dans une fosse très large. La taille de la fosse aurait permis d'isoler chacun des participants. Le contact est donc sans doute volontairement recherché.

Le nombre de fosse (17), leur modèle qui ne correspondent pas au catalogue des creusements habituels pour la période, leur répartition sur un temps long, les soins donnés à la mise en place des individus et la récurrence des modes de comblement des fosses composent un cortège d'indices troublants. Il en va de même pour le choix d'inhumer des humains, dans un bassin hydrographique où, pour la période, on privilégie l'incinération. Cela s'additionne avec l'absence du cheval dans la plupart des nécropoles de la période, (Méniel, 2008). Seuls le site de La Tène moyenne de Varennes-sur-Seine "Le Marais de Villeroy" (Méniel, 2005) et celui plus récent de Lelletton en Vendée (Méniel, 2008b in Fournier, Detante, 2014) témoignent de la présence d'équidés, aussi, au demeurant, rares dans les sanctuaires, à l'exception notable de celui de Vertault (Côte d'Or)(Jouin, Méniel, 2001).

La découverte, lors de la fouille, de ces fosses à caractère itératif a conduit à mettre au point un protocole de fouille, d'enregistrement et de prélèvement adapté au cadre de l'archéologie préventive et destiné à collecter un maximum d'informations afin de faciliter la compréhension ultérieure. Ce protocole porte sur les grands mammifères mais aussi, par le biais de prélèvements systématiques de sédiments, sur d'éventuelles espèces plus petites non visibles à l'œil nu.

Pour les espèces les plus corpulentes, une intervention régulière d'archéozoologues, principalement lors des phases d'enregistrement et de démontage, a permis d'enregistrer des informations détaillées quant à la surface d'apparition des os, la nature des connexions anatomiques et d'éventuels indices de manipulation et/ou de déplacement. Les principales méthodes d'observation et d'enregistrements initiés par l'anthropologie funéraire (Duday, Masset, 1987 ; Duday, 2005) afin de définir le mode de décomposition ont été adaptées à l'animal à cet effet

Le positionnement des ossements, pour la plupart en connexion stricte, le faible pourcentage de connexions lâches et la rareté des rotations des ceintures coxales, des crânes ou des membres semblent indiquer un colmatage rapide des fosses après dépôt des individus.

De même, les traces de déposition de dioxyde de manganèse (MnO_2), que ce soit sous forme de petites mouchetures ou de couverture totale de l'os sont rares, alors même que l'environnement calcaire favorise la déposition de ces oxydes métalliques (Lopez-Gonzalez et al, 2006). Ce critère, employé par nos confrères méso-américains et aussi parfois en Europe, afin d'avancer l'hypothèse d'une

décomposition de chairs en milieu ouvert ou à minima aérobie n'a pas été observé. Ceci constitue un élément complémentaire en faveur d'un enfouissement rapide des individus ou du moins de l'absence d'une exposition prolongée à l'air libre.

Dans le même but, un examen systématique du respect de la latéralité des os des membres a été réalisé afin de déceler un éventuel repositionnement d'origine humaine suite à un déplacement des dépouilles après une possible exposition et/ou décomposition prolongée en un autre lieu. Aucun phénomène de ce type n'a été perçu bien que la position très fortement contrainte de certains individus suggère une mise en scène volontaire. Ici, la présence des os les plus petits (carpes, tarses, et quelques sésamoïdes...) pouvant avoir été laissés sur le lieu initial lors d'un déplacement ne permet pas non plus d'attester cette pratique. Nos observations n'ont cependant pas été réalisées sur l'ensemble des fosses et la fouille a, pour la plupart des structures, été réalisée avant nos passages ponctuels. Par ailleurs, les contraintes météorologiques (sédiment gelé) n'autorisaient pas toujours de telles observations.

Le dépôt des individus semble avoir été réalisé de manière simultanée au sein d'une même structure. L'exemple de la fosse TGV 1224 est à ce titre probant. Cette fosse contient 3 bovins très fortement contraints dans un espace limité dont la largeur n'excède pas 85 cm. L'individu en position centrale recouvre partiellement celui situé à sa droite et un membre antérieur du bovin situé à sa gauche le recouvre alors que le second membre antérieur du même individu se situe sous ses membres postérieurs

Par ailleurs, l'hyper flexion des membres, toujours dans la même fosse, TGV 1224 pose la question du délai entre la mort de l'animal et son dépôt. En effet, il paraît difficile d'obtenir une telle flexion lorsque le corps est en état de rigidité cadavérique, sauf à provoquer des lésions osseuses que nous pourrions, peut-être distinguer (arrachements osseux voire fractures). Ces interrogations ont été soumises à un légiste, mais la durée entre le décès et la rigidification puis le relâchement musculaire semble, selon nos premières recherches, très variable. Elle dépend principalement de la température, mais aussi des causes du décès...

Par ailleurs, l'espacement subsistant entre chacun des os des membres ne semble pas indiquer que ces animaux aient été décharnés avant enfouissement.

La présence, quasi-exclusive, tant pour les herbivores que les humains et les suidés, de jeunes adultes rend improbable l'hypothèse d'une épizootie. Une recherche des traces de mise à mort a été réalisée via une observation minutieuse des crânes, avant démontage, afin de déceler d'éventuelles traces d'impacts. Bien que cette lecture n'ait été que partiellement possible, du fait de l'état de conservation et de fragmentation des ossements, il nous a semblé pertinent d'effectuer ces observations dès la phase de terrain afin de suppléer à la fragilité toute particulière des pièces crâniennes et au morcellement important qui affecte généralement ces éléments anatomiques. Morcellement qui complique l'obtention de telles informations suite aux nombreuses manipulations avant leur arrivée sur la table d'étude de l'archéozoologue. Les résultats se sont révélés négatifs.

D'éventuelles traces liées à une saignée ne pourront, elles, être perçues qu'après lavage des ossements. De même, bien que les ossements ne soient pas systématiquement impactés, une attention particulière a été portée à l'état et au positionnement des cartilages costaux et des sternèbres, afin de déceler une éventuelle éviscération. Aucun indice, permettant d'attester une telle pratique, n'a été perçu.

Outre ces observations sur les grands mammifères, une recherche d'indices liés à la présence des micro-restes animaux est en cours. Des prélèvements de sédiment ont été réalisés, lorsque le contexte le permettait, pour tenter de définir les causes de la mort, de préciser la rapidité de l'enfouissement...

Du fait même de la nature du sédiment (craies), le potentiel archéo-entomologique sera probablement très limité voire inexistant. Le potentiel malacologique reste encore à évaluer finement, mais la présence de coquilles, notamment dans les sédiments crâniens, pourrait livrer quelques informations inaccessibles par d'autres biais. De même, le potentiel parasitologique demeure à tester, mais la

présence, ou l'absence, d'œufs de parasites pourrait permettre d'affiner l'estimation du délai entre l'abattage des individus et leur positionnement dans ces fosses. A cet effet, des prélèvements-témoins ont été réalisés dans des zones proches mais en dehors des structures archéologiques.

Au regard de ces premières observations, même si les certitudes ne sont pas nombreuses et que les observations demandent à être confirmées par un examen attentif après lavage du mobilier, quelques orientations semblent se dégager. Du fait de la variété des espèces présentes, toutes issues d'une classe d'âge identique (jeunes adultes), l'éventualité d'une épizootie peut être écartée, même si aucune trace de mise à mort n'a encore été perçue.

Les animaux n'ont probablement pas été éviscérés ni décharnés et il apparaît peu probable qu'ils aient été exposés durant une longue période en un autre lieu comme cela a déjà été observé à Gournay-sur-Aronde ou dans les ossuaires de Ribemont-sur-Ancre (Méniel, 2008a). Par ailleurs, une fois déposés dans ces fosses, ils ont été vraisemblablement recouverts assez rapidement et ce même si leur positionnement est soigné et relève très probablement d'une mise en scène. Aucun chien ou autre charognard ne semblent avoir eu le temps de déplacer ou de prélever des ossements.

Ce geste, pourtant répété à plusieurs reprises avec quelques variantes, pourrait apparaître comme « hors norme ». Toutefois des comparaisons troublantes à plus de 400 kilomètres de distance avec des sites comme celui de Pétosse (Lelletton) en Vendée (Méniel, 2008b in Fournier, Detante, 2014), ou encore de Chilleurs-aux-Bois dans le Loiret (Fournier, Detante, 2014) où se note le même souci de cortège, la même position excentrée de l'homme et le même aspect désorganisé du dépôt d'un humain seul, doit nous interpeller. De même la présence d'équidés pourrait servir de discriminant au regard d'autres comparaisons possibles.

Une autre marque de ce qui pourrait constituer un groupe est l'aspect désorganisé dans lequel est déposé l'humain. Il contraste avec le soin apporté aux positions des animaux. Cette position pourrait rappeler certaines monnaies contemporaines dite au « personnage dansant ». Ces récurrences, en tous les cas, obligent à considérer qu'il ne s'agit peut-être pas de gestes hors normes, mais bien d'une norme en cours d'écriture. Cette récurrence permet d'évoquer la possible interprétation comme « rituel ». La très probable non consommation des viandes des animaux représentant, pour ceux qui ont déposé les individus, un réel « sacrifice ».

Il serait tentant de tirer des généralités de ces fosses pendant notre échantillon est peut-être encore trop étriqué pour, par exemple, certifier l'absence d'individus féminins, ou d'ovins, dans ces gestes. D'ailleurs, les nombreux travaux de Patrice Méniel portant sur les sacrifices animaux ont mis en évidence la variété des situations dans les lieux de culte et l'auteur souligne la difficulté d'en tirer des règles.

L'enclos

Isolées, ces données seules ne permettraient pas de présenter le site de Thézy-Glimont, « les Vergnes » comme un possible « sanctuaire ». Cependant à 200 m à l'ouest un ensemble de structures vient conforter cette hypothèse.

Au sommet du bombement évoqué en introduction, le diagnostic a mis en évidence un enclos quadrangulaire à angles légèrement arrondis d'une superficie interne de 2 165 m². Il rappelle, par sa position dans le paysage et l'aspect de ses angles, le sanctuaire au final proche et sur le même bassin hydrographique de Gournay-sur-Aronde (Oise), du moins pour la grosse moitié qui en est connue (Bruneau, Méniel, Rapin, 1980). A Thézy, l'enclos est formé de deux fossés en agrafe (TGV2246 et TGV2293). Ils sont affrontés par leurs extrémités. Ils laissent entre eux la place pour deux entrées retroussées, larges d'un peu plus de 5 m et disposées face à face selon un axe globalement sud-ouest/nord-est. La fouille mécanisée des fossés a mis en évidence leurs comblements initiaux rapides. Sur une majorité des 45 coupes réalisées, la présence de discontinuités, au centre de cette stratigraphie initiale peut s'interpréter comme l'arrachement d'une palissade continue. Le sommet de la stratigraphie montre un sol de circulation effondré en cuvette. Il est constitué de rognons de silex. Il

serait tentant d'y voir un sol résiduel conservé dans le tassement du seul fossé, disparu ailleurs. C'est sur ce sol, dont la pose est mal datée que, durant la période romaine, de rares tessons se mélangent avec un important volume de débris d'objets en fer.

Ils se composent de 615 fragments de fourreau et d'épées. Plusieurs croisières d'épée en place, des traces de bois dans la corrosion des soies, des épées et des fragments de bouterolles encore associées aux plaques des fourreaux attestent que ce mobilier a bien été monté. Avant restauration, il est délicat de se prononcer avec certitude, mais plusieurs lames semblent présenter des entailles multiples. Ces épées participent des derniers modèles à extrémité pointue et présentent déjà des lames lenticulaires sans nervures. Les bouterolles sont de type « fines sans ajours ». Les pontets sont standardisés et ne présentent que deux types. Un type large à trois rivets et un type extrêmement gracile à deux rivets à tête ronde assez largement dépassant qui trouve régionalement de bonnes comparaisons sur le site de Montmartin (Oise) (Brunaux, Méniel, 1997). Si on suit les règles proposées par Gérard Bataille pour la pondération du nombre d'arme dans les dépôts (Bataille, 2007), la collection livre 27 pontets, donc 27 épées. Ceci est supérieur au nombre de soies d'épée (12), les lames paraissent avoir été récupérées en plus grand nombre, toutefois la découverte au diagnostic d'une demi-lame trainée par les labours fournit peut être une piste, le lames ayant mieux résisté à la charrue que les fragments de fourreau et ayant donc été remontée en surface par les labours quand les fourreaux étaient eux hachés sur place

Pour l'armement, on note également trois flammes de lance, mais pas de talons et 5 rares fragments de tôles qui peuvent évoquer l'*umbo*. Le matériel est corrodé mais lisible et encore très métallique ce qui permet d'ores et déjà d'affirmer que le lot ne comporta pas à priori de pièce défensives (casque ou cotte de maille). Il ne livre non plus aucun élément de charrerie. Enfin et cela est sans doute cohérent avec la datation, une agrafe de ceinturon et une fibule à deux fois quatre spires complètent le fourniment. De tels assemblages de fragments d'épées trouvent des comparaisons dans les sites de La Bauve (Meaux, Seine-et-Marne) (Marion, 2005) ou du « Bas des Touches » à Saumeray (Eure-et-Loir) (Hanon, Lejars, Josset ; 2002). Il est à noter que la collection se rapproche beaucoup de celle de la Bauve, ne serait-ce que par la faiblesse du nombre de lances qui contraste avec le sanctuaire proche de Ribemont-sur-Ancre (Somme) (Brunaux, 1997), l'usage de la lance semblant général dans l'Antiquité (Deyber 2009).

En revanche un peu plus de 300 fragments de barre à douille sont intimement mêlés à l'armement, sans qu'il ne soit possible de dire si les deux collections étaient associées à l'origine, ou, si c'est le ferrailage du dépôt et le rejet ultime des pièces non récupérées qui les a regroupé.

Ces barres à douilles, ou à soie selon les auteurs, sont, en Picardie, maintenant bien connues pour s'associer aux enclos hors norme. L'application des mêmes règles de pondération, cette fois en comptant les extrémités des soies, permet de considérer que le site livre 72 barres à douilles. Trois tailles semblent coexister sans que leur répartition dans l'enclos ne soit distinctive. Une analyse métallographique doit être prochainement menée par Sylvain Bauvais au laboratoire de Saclay.

L'intérieur de l'enclos a livré une grande série de poteaux. La lecture de leur ordonnancement est compliquée par la grande variété des perturbations de la craie. Les poteaux sont globalement mal conservés et peu de calages ont été vus. Toutefois plusieurs avant-trous quadrangulaires de plus d'un mètre de large et des fantômes de poteaux circulaires d'une quarantaine de centimètre de diamètre ont été observés. Leur répartition régulière selon un pas de 2,3 m évoque bien entendu le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) et son quadriportique (Poux, 2008). Toutefois si une des ailes présente effectivement 12 poteaux, les autres n'en livrent que 9. D'autre part, un second état de ce portique, ou une réparation, viennent compliquer l'attribution des poteaux. Le traitement des documents graphiques est en cours, il devrait permettre, à terme, de mieux comprendre cet ensemble monumental et la datation de ses phases.

conclusion

Voici donc une présentation liminaire d'un site nouveau. Par certains de ses critères, qu'il conviendra de confirmer ou d'infirmar par les études en cours, il semble pouvoir figurer dans une liste de sanctuaires qui s'allonge et perd, de ce fait, un peu de son homogénéité.

Les stratégies d'échantillonnage et la collecte d'informations visant à restituer l'environnement du site se sont révélées peu loquaces, les restes carpologiques sont presque totalement absents et la possibilité d'interprétation des grands espaces vides au sein de certaines fosses paraît sérieusement grevée. En revanche, l'étude archéozoologique des dépôts animaux complétée par des analyses malacologiques et parasitologiques permettra peut-être d'avancer quant à la compréhension du traitement et des modes de dépôt des individus complets. Certains points, tels que les méthodes de mises à mort demeureront cependant très probablement sans réponse.

Le travail mené en archéologie préventive depuis les années 1970 permet d'esquisser aujourd'hui l'image d'une Gaule densément peuplée (Malrain 2014). où les travaux agricoles, dans un paysage largement ouvert, mêlent agriculture et élevage (Lepetz, Materne, 2003) En l'absence de clôtures efficaces, cette cohabitation crée des contraintes spécifiques, naguère mise en évidence par Marc Bloch (Bloch 1931), telle que celle de coordonner les travaux agricoles de tous à l'échelle du terroir, ne serait-ce que pour éviter les divagations des animaux dans des champs non encore récoltés.

Il n'est donc pas forcément choquant d'assister, simultanément à une explosion des cultures céréalières, à une floraison de sanctuaires, rompant avec le "petit lieu" comme la grotte ou les abords d'une source, pour une forme architecturale permettant de tenir une assemblée. Rappelons que si l'on admet le chiffre théorique d'une ferme gauloise tous les 500 m et celui fourni par l'étude des sanctuaires Dao en Chine d'un petit sanctuaire pour 200 familles soit 600 à 1000 personnes (Goossaert 2001), sur les 2,8 km² de la petite commune de Thézy-Glimont cela correspondrait à une possibilité théorique de 3 sanctuaires, chiffre qu'il est tentant de pondérer encore en rappelant que pour la fin de l'époque moderne il n'existera qu'une seule église pour gérer ce territoire. Mais ceci ne préjuge en rien de l'effet de la proximité de l'Avre comme voie de communication et donc d'attraction des populations et éventuellement de port fluvial pour le site !

Bibliographie

AGACHE Roger (1970) -
Détection aérienne
des vestiges préhistoriques, gallo-romains et médiévaux

,
SPN, Amiens, 230 p

BAILLOUD Gérard (1975) - « Avant l'histoire »
dans DUBY Georges & WALLON Armand (1975-
1976) -

Histoire de la France rurale,
Seuil, Paris, 4 vol. I

- « La formation des campagnes françaises » sous la
direction de Georges DUBY, p. 115-189

BATAILLE, Gérard (2007)

"Dépôts de sanctuaires et dépôts particuliers : comparaisons des assemblages de mobiliers métalliques", dans L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du fer. *Actes du XXIXe colloque international de l'AFEAF*, Bienne, mai 2005, Presses universitaires de Franche-Comté

MARC LÉOPOLD BENJAMIN BLOCH (1931) *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris Armand Colin 1931. Edition originale en facsimilé, consultable en ligne (http://classiques.uqac.ca/classiques/bloch_marc/histoire_rurale_fr_t1/histoire_rurale_fr_t1.html)

BRUNAUX Jean-Louis, MÉNIEL Patrice, RAPIN André (1980)

Brunaux, Méniel Patrice, Rapin André. Un sanctuaire gaulois à Gournay-sur-Aronde (Oise) dans *Gallia*. Tome 38 fascicule 1, pp. 1-25.

BRUNAUX Jean-Louis (1997)

"Les sanctuaires celtiques de Gournay-sur-Aronde et de Ribemont-sur-Ancre, une nouvelle approche de la religion gauloise." dans: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 141e année, N. 2., pp. 567-600.

BRUNAUX Jean-Louis, MÉNIEL Patrice. (dir.) (1997)

-*La résidence de Montmartin (Oise, III-IIe s. av. J.-C.- DAF, Grands travaux, 64, 270 p.*

BRUNAUX Jean Louis.(2000)

"Propriétés divines, possessions humaines, la fonction symbolique de l'enclos". dans: *Revue archéologique de Picardie*. N°1-2. Les enclos celtiques - Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme). pp. 271-278.

DEYBER Alain. « Les Gaulois en guerre : Stratégies, tactiques et techniques, Essai d'histoire militaire » (IIe/Ier siècles av. J.-C.) paris, édition errance(2009).

DUDAY Henri., MASSET C. (Dir.) (1987)

"*Anthropologie physique et archéologie – méthodes d'étude des sépultures*", Actes Coll. (Toulouse, 1982), Paris, CNRS

DUDAY Henri (2005)

« L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », dans DUTOUR O., HUBLIN J.J., VANDERMEERSCH B. (Dir.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Éditions du CTHS, pp.153-207

Fournier L, DETANTE M (2014)

" Une structure particulière associant un homme et plusieurs animaux à Chilleurs-aux-Bois (Loiret)" dans BEDE I., DETANTE M. (dir.) *Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire*, (actes IVe renc. GAAF, Saint-Germain-en-Laye, mars 2012),266 p.

Goossaert Vincent (2001).

« *La gestion des temples chinois au XIXe siècle : droit coutumier ou laisser-faire ?* ». In: Extrême-Orient, Extrême-Occident. 2001, N°23, La coutume et la norme en Chine et au Japon. pp. 9-25.

HAMON Tony, LEJARS Thierry, JOSSET Didier.(2002)

"Saumeray, lieu-dit "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir). Les enclos cultuels d'Époque gauloise / Saumeray, named place "Le Bas des Touches " (Eure-et-Loir). Ritual sites dating from the gaulish period ". dans: *Revue archéologique du Centre de la France*. Tome 41, pp. 111-127.

LEPETZ Sébastien, MATTERNE Véronique. (2003)

"Élevage et agriculture dans le Nord de la Gaule durant l'époque gallo-romaine : une confrontation des données archéologiques et carpologiques". dans *Revue archéologique de Picardie*. N°1-2, 2003.

"Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine". pp. 23-35.

LEPETZ Sébastien VAN ANDRINGA William (2008)

"Les os et le sacrifice : problème de méthode", dans S. LEPETZ and W. VAN ANDRINGA (eds.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine - Rituels et pratiques alimentaires*, Archéologie des plantes et des animaux - II; Montagnac: Monique Mergoïl éditions), 11-26.

LOPEZ-GONZALEZ et al, (2006)

"Deciphering bone deposition sequences in caves through the study of manganese coatings" *Journal of Archaeological Science* 33 (2006) 707/717

MALRAIN *et al.* (2007)

"Les enclos laténiens sont-ils toujours des fermes ?", *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 2007, p. 17-56.

MALRAIN *et al.* (2014)

"L'habitat rural du second âge du Fer", *Recherches archéologique*, CNRS Edition p. 234. (2014) Paris.

MANTEL É. et al. (1997)

"Le sanctuaire de Fesques, "Le Mont du Val aux Moines", Seine-Maritime", *Nord-Ouest Archéologie*, N° 8, Berck-sur-Mer.

MÉNIEL Patrice(1997)

"Les restes animaux et la définition des lieux de culte en Gaule septentrionale au deuxième Âge du Fer" dans: *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 8, pp. 171-180.

MÉNIEL Patrice(2005)

" La sépulture humaine et le dépôt d'animaux de Varennes-sur-Seine « Le Marais de Villeroy » (Seine-et-Marne)" dans XXVIe Colloque AFEAF de Saint-Denis, *Revue Archéologique du Centre de la France*, 26e suppl., p. 181-191.

MÉNIEL. Patrice (2008a)

"Sacrifices d'animaux, traditions gauloises et influences romaines". dans: LEPETZ S. et VAN ANDRINGA W. (dir.) : *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : Rituels et pratiques alimentaires*. Montagnac, Mergoïl, « Archéologie des plantes et des animaux », 2, pp. 147-154.

MÉNIEL Patrice (2008b)

-Manuel d'archéozoologie funéraire et sacrificielle (Âge du Fer)- Gollion (CH)

JOUIN M. et MENIEL Patrice. (2001)

"Les dépôts animaux et le fanum gallo-romains de Vertault (Côte d'Or)", *Revue Archéologique de l'Est*, 50, p. 119-216, 87 fig.

MARION Stéphane (2005)

"Les Occupations protohistoriques du sanctuaire de La Bauve à Meaux (Seine-et-Marne)" dans. BUCHSENSCHUTZ, Olivier, ed. ; BULARD, A. ed. ; LEJARS, Thierry, ed. : "*L'Âge du Fer en Île-de-France*", p. 85-94. Tours / Paris : FERACF / INRAP, 2005. XXVIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer (AFEAF), thème régional, Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002. (*Revue archéologique du Centre de la France, supplément ; 26*).

POUX, Mathieu (2008)

« Du Nord au Sud. Définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante. » In : X. DUPRÉ RAVENTOS, S. RIBICHINI, S. VERGER, SATURNIA TELLUS. *Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*. Monografie Scientifiche del Consiglio Nazionale delle Ricerche, Rome , p. 171-200.

Rolland J., Clesse J. (2014) - "Filer le verre, porter le bleu ; enjeux techniques et sociaux de la production de parures en verre celtique.", Bulletin de l'Association française pour l'Archéologie du verre 2014, Actes des 28èmes rencontres de Narbonne, p.9-12